

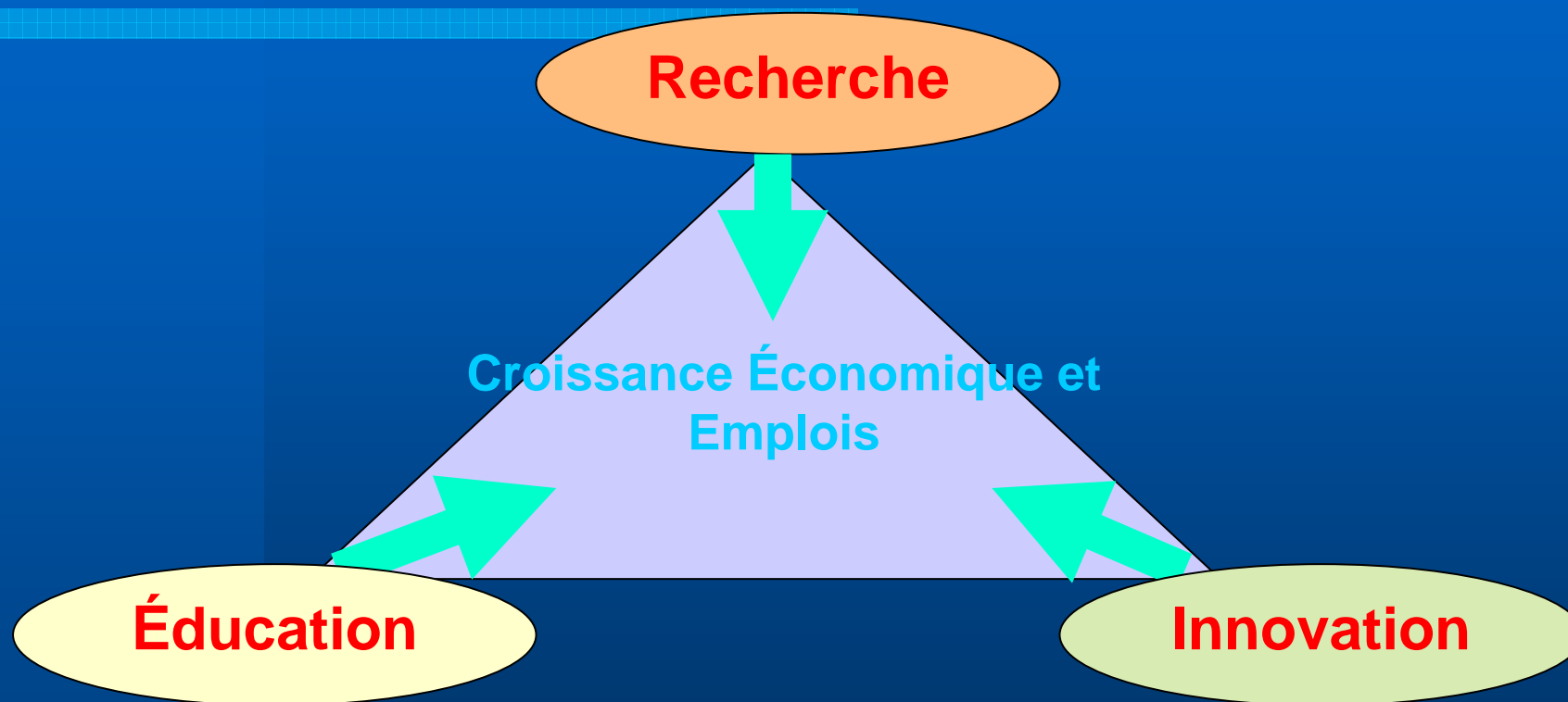
# 7<sup>ème</sup> PCRD : Présentation du programme « Personnes »

présentation programme People - 21  
octobre 2008 - Paris A

# La notion de programme-cadre

- Instrument communautaire de pilotage de la recherche
- Intègre les priorités scientifiques et technologiques pour une période considérée, en fonction des objectifs, contraintes socio-économiques et du contexte politique du moment

# La stratégie de Lisbonne : le triangle de la connaissance



S&T contributes to the **Lisbon** objectives: economic **growth**, **employment** creation, **environmental** protection, **social** challenges: fight **poverty**, improve human **health** and **quality** of life (GSM, remote working, safe roads, etc.)

(source : DG Recherche)

# FP7 : les programmes spécifiques

**COOPERATION**

**IDEES**

**PERSONNES**

**CAPACITES**

# Programme Personnes : objectifs généraux

- Faire que l'Europe devienne plus attractive pour les chercheurs afin d'accroître ses performances dans le domaine de la RDT
- Développer un marché de l'emploi ouvert et concurrentiel pour les chercheurs, avec des perspectives de carrière attractives

# Particularités des actions liées à la mobilité dans le FP7

- Budget : 4,75 Mds €
- Volonté de développer un effet structurant au sein de l'Espace Européen de la Recherche
- Participation plus active des entreprises
- Renforcement de la dimension internationale
- Des activités « resserrées »

et toujours :

- Approche bottom-up
- Pas de limite d'âge

# Programme Personnes : public visé ?

- Organismes de recherche, Universités, Entreprises, PME

## pour quoi faire ?

- participer à la formation des chercheurs
- soutenir activement les différents stades de développement de la carrière des chercheurs
- s'engager dans des partenariats pour le transfert de connaissances entre le monde académique et l'entreprise
- s'engager dans la coopération internationale avec des chercheurs ou des institutions hors Europe

# Programme Personnes : public visé ?

## ▪ Les chercheurs

### pour quoi faire ?

- accéder à une formation initiale – en candidatant auprès de réseau Marie Curie
- développer leur carrière après un post-doc
- redémarrer une carrière de chercheur après une période d'interruption
- revenir en Europe
- participer à des transferts de connaissances entre le secteur académique et les entreprises

# Programme Personnes : qui peut participer ?

- a. 27 États membres (EM) : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Pologne, République Tchèque
- b. États Associés (EA) :
  - Albanie, Turquie, Croatie, FYROM, Serbie, Monténégro
  - Islande, Liechtenstein, Norvège, Israël, Suisse
- c. Pays tiers (PT) : tous les autres (voir <http://www.cordis.lu/fp6/inco.htm> ) ; peuvent participer sous certaines conditions

# Programme Personnes : quelques définitions et règles préalables

## Les différentes catégories de chercheur :

- **Chercheur en début de carrière :**  
= 4 premières années d'expérience de la recherche
- **Chercheur expérimenté :**  
= au moins 4 ans d'expérience de la recherche et/ou titulaire d'un doctorat

# Programme Personnes : règles applicables à la mobilité et à la nationalité

- **Conditions de nationalité :**

NB : Plus de condition de nationalité

Exception : IOF

- **Appréciation de la mobilité :**

Les candidats ne doivent pas avoir effectué un séjour de plus de 12 mois dans le pays hôte durant les 3 ans qui précèdent la date limite de soumission du projet.

# Programme Personnes : architecture

## 5 types d'activités :

- ⇒ Formation initiale des chercheurs
- ⇒ Formation tout au long de la vie et développement de la carrière
- ⇒ Passerelles et partenariats entre les entreprises et le monde académique
- ⇒ Dimension internationale
- ⇒ Actions spécifiques

# Personnes : formation initiale des chercheurs

## Objectifs :

- Renforcer et structurer une formation de haute qualité en Europe pour les chercheurs en début de carrière
- Améliorer les perspectives de carrières en développant des compétences complémentaires
- Attirer les jeunes vers une carrière scientifique

## Instrument :

- Les réseaux Marie Curie - ITN

# Personnes : réseaux Marie Curie (ITN)

## Objectif :

- Promouvoir la formation à et par la recherche de jeunes chercheurs autour d'un programme de formation (séjours chercheurs, conférences, chercheurs invités, modules de formation)

## Candidats:

- Minimum 3 institutions (académiques ou entreprises) situées dans les EM ou EA ; exceptionnellement possibilité de candidature monosite

## Public visé :

- Chercheurs en début de carrière (séjour de 3 à 36 mois)
- Chercheurs expérimentés (mais obligatoirement moins de 5 années d'expérience) (séjour limité à 24 mois )

## Dépenses éligibles :

- Salaires et dépenses afférentes des chercheurs recrutés et des chercheurs invités
- Conférences
- Management
- Overheads

# Personnes : formation tout au long de la vie et déroulement de la carrière

## Objectifs :

- Développer la carrière des chercheurs expérimentés par l'acquisition de nouvelles connaissances en cours de carrière
- Aider à la reprise d'une activité de recherche après une période d'interruption ou à la réintégration après une expérience de mobilité
- Favoriser le renforcement de l'indépendance professionnelle

## Instruments :

- Les bourses individuelles intraeuropéennes Marie Curie
- Cofinancement de programmes régionaux, nationaux ou internationaux dans le domaine de la formation
- Primes européennes de réintégration

# Personnes : bourse intra-européenne (IEF)

## Objectif :

- Développer la carrière des chercheurs expérimentés et diversifier leurs compétences en favorisant la pluri et l'interdisciplinarité et/ou les expériences intersectorielles

## Candidat :

- Chercheur en collaboration avec un laboratoire d'accueil

## Public visé :

- Chercheurs expérimentés (séjour de 12 à 24 mois)

## Dépenses éligibles :

- Salaires et dépenses afférentes du chercheur recruté
- Management
- Overheads

# Personnes : bourse européenne de réintégration (ERG)

## **Objectif :**

- Financer un projet de réintégration professionnelle présenté par un chercheur ayant précédemment bénéficié d'une action Marie Curie

## **Candidat :**

- Chercheur en collaboration avec un laboratoire d'accueil

## **Public visé :**

- Chercheurs expérimentés (projet de 24 mois à 36 mois)

## **Dépenses éligibles :**

- Forfait : 15 000€/an (maximum 3 ans)
- Management
- Overheads

# Personnes : partenariats et passerelles industrie-académie (IAPP)

## Objectifs :

- Diversifier les possibilités de carrière pour les chercheurs européens en renforçant la participation de l'industrie dans l'ensemble des actions Marie Curie
- Créer et favoriser des passerelles entre l'industrie, notamment les PME, et le monde académique en encourageant le partage des connaissances

## Instrument :

- Programme conjoint de coopération prévoyant notamment le détachement de personnel, accueil temporaire, organisation de séminaires, achat de petits équipement (réservé au PME)

# Personnes : partenariats et passerelles industrie-académie (IAPP)

## Objectif :

- Création de partenariats entre le monde académique et l'industrie via la mise en œuvre de projets conjoints et encouragement du partage des connaissances et des échanges culturels (en particulier avec les PME)

## Candidat :

- Minimum 1 institution académique et 1 entreprises situées dans 2 EM ou EA différents dont au moins 1 située dans un EM

## Public visé :

- Chercheurs expérimentés (séjour de 12 à 24 mois)
- Echanges de personnel en début de carrière ou expérimentés (2 à 24 mois)

## Dépenses éligibles :

- Salaires et dépenses afférentes des chercheurs recrutés et personnels échangés
- Coûts networking
- Management
- Overheads

# Personnes : dimension internationale

## Objectifs :

- Renforcer la dimension internationale de l'Espace européen de la Recherche au travers des chercheurs

## Instruments :

- Les bourses internationales entrantes et sortantes pour chercheurs expérimentés
- Primes internationales de réintégration pour chercheurs expérimentés
- IRSES

# Personnes : bourse internationale sortante (IOF)

## Objectif :

- Renforcer la dimension internationale de la carrière des chercheurs en leur permettant de travailler dans un organisme d'un pays tiers et de revenir en Europe pour transférer leurs acquis

## Candidat :

- Chercheur en collaboration avec un laboratoire d'accueil

## Public visé :

- Chercheurs expérimentés (séjour sortant de 12 à 24 mois et phase de retour de 12 mois)

## Dépenses éligibles :

- Salaires et dépenses afférentes du chercheur recruté
- Management
- Overheads

# Personnes : bourse internationale entrante (IIF)

## Objectif :

- Permettre les échanges de savoir faire entre entités européennes et les entités de pays tiers en apportant un soutien financier aux projets individuels des meilleurs chercheurs des pays tiers

## Candidat :

- Chercheur en collaboration avec un laboratoire d'accueil

## Public visé :

- Chercheurs expérimentés (séjour entrant de 12 à 24 mois et phase de retour éventuelle de 12 mois pour les chercheurs originaires de pays de la liste ICPC)

## Dépenses éligibles :

- Salaires et dépenses afférentes du chercheur recruté
- Management
- Overheads
- Phase de retour : forfait

# Personnes : bourse internationale de réintégration (IRG)

## **Objectif :**

- Financer un projet de réintégration professionnelle présenté par un chercheur résidant dans un pays tiers depuis au moins 3 ans

## **Candidat :**

- Chercheur en collaboration avec un laboratoire d'accueil

## **Public visé :**

- Chercheurs expérimentés (projet de 24 mois à 48 mois)

## **Dépenses éligibles :**

- Forfait : 25 000€/an (maximum 4 ans)
- Management
- Overheads

# Personnes : International Research Staff Exchange Scheme (IRSES)

## Objectif :

- Renforcer les partenariats entre équipes de recherche par des échanges de personnel et des activités en réseau entre l'UE et les Etats tiers signataires d'un accord S&T (ou en cours de négociation)

## Candidat :

- Minimum 2 organismes (académiques) situées dans les EM ou EA et au moins un organisme situe dans un Etat ayant un accord S&T avec l'UE ou dans un Etat relevant de la politique de voisinage de l'UE.

## Public visé :

- Chercheurs en début de carrière & chercheurs expérimentés et personnels techniques ou administratifs (projet de 24 mois à 48 mois, séjours de 1 à 12 mois)

## Dépenses éligibles :

- Forfait : 1 800€/chercheur/mois pour EM ou EA

# Personnes : actions spécifiques

## Objectifs :

- Mettre en place des actions d'accompagnement en vue de supprimer les obstacles à la mobilité et améliorer les perspectives de carrière des chercheurs en Europe

## Instruments :

- Prix Marie Curie (AWARDS)
- Nuit des chercheurs
- Coopération transnationale entre PCN
- Réseau ERA-MORE

# Personnes : salaires et indemnités

- Chercheurs en Début de Carrière : 35 300 € par an  
Chercheurs Expérimentés : 54 300 € par an  
Chercheurs Expérimentés (>10 ans) : 81 400 € par an
- Indemnité d'expatriation : 500 € ou 800 € mensuels "nets"
- Coefficients correcteurs  
FR=104.4 -UK=109.2 – SP=95.5 – PL=71.6 – etc.
- Indemnité de voyage : 250 € à 2500 € selon distance
- Indemnité de développement de carrière : 2000 €

# Programme Personnes – bien choisir l'action pertinente



EUROPEAN  
COMMISSION

Community Research

## Actions Marie Curie

Actions d'accueil (ouvert aux ressortissants non Européens*)						
	Réseaux de formation initiale			Partenariats Industrie-Académie		
	Formation initiale	Chercheurs visiteurs	Conférences, cours de formation	Recrutement (y compris de l'extérieur du partenariat)	Echange de personnel (Détachement)	Conférences, cours de formation
Chercheurs plus expérimentés (> 10 années)	-	+	+	+	+	++
Chercheurs expérimentés (> 4 années ou PhD)	-	(+)	+	+	+	++
Chercheurs débutants (< 4 années + 1)	+	-	+++	-	+	++

\* Y compris personnel technique.

# Programme Personnes – bien choisir l'action pertinente



EUROPEAN  
COMMISSION

## Actions Marie Curie

### Actions individuelles (ouvert aux ressortissants non Européens\*)

	Bourses intra-Européennes	Allocations de réintégration Européennes	Bourses internationales sortantes	Bourses internationales entrantes (Transfert de connaissances)	Allocations de réintégration Internationales	Co-financement de programmes nationaux
	Réintégration par appel séparé		Réintégration obligatoire	Réintégration sous certains conditions		Réintégration internationale comprise
<b>Chercheurs plus expérimentés (&gt; 10 années)</b>	+	+	+	+	+	+
<b>Chercheurs expérimentés (&gt; 4 années ou PhD)</b>	+	+	+	+	+	+
<b>Chercheurs débutants (&lt; 4 années + 1)</b>	-	-	-	-	-	-

\* Sous certaines conditions + éligible - not éligible

# MONTAGE DU DOSSIER

## Récapitulatif des documents clés – pour bien préparer un dossier

Documents publiés par la CE

Objet et contenu des documents

Le programme de travail

Description du contenu des lignes d'action proposées – calendrier indicatif – types d'instruments prévus et nombre

L'appel à propositions

Caractéristiques de l'appel : lignes d'actions ouvertes – dates de soumission – Budget – types d'instruments (publié au JOUE)

Le guide du proposant

Guide expliquant la procédure de soumission et la façon de construire la proposition (critères, contraintes,...)

# Conseils pratiques ...

**Lire et relire le Guide aux « proposants » et les grilles d'évaluation**

- **Considérer tous les critères et tous les mots utilisés dans le programme de travail Dimensionner de façon réaliste le projet**
- **Rédiger des propositions très pragmatiques donnant des informations précises et détaillées aux experts (accessibilité, attractivité , localisation...)**
- **Utiliser des schémas, images, tableaux illustrant l'argumentation**
- **Être précis sur la structure en charge du management financier, sur la répartition des responsabilités**
- **Savoir s'entourer (Cellule Europe, SPV CNRS, PCN, ...), et impliquer les partenaires dès le montage de la proposition, s'assurer d'une vision commune du projet**
- **Faire relire sa proposition**
- **Anticiper la soumission électronique (EPSS)**

# CALENDRIER & PROCEDURES

**Rédaction de la proposition**  
le chercheur / le labo (EPSS)  
éventuellement avec une aide (externe/interne)

**Évaluation**  
panels d'experts de la Commission

**Négociation/Contractualisation**  
les services de la Commission avec les services de  
l'établissement d'accueil et le chercheur / le labo

**Rapports/Suivi**  
le chercheur / le labo (+ chef de projet)  
avec les services de l'établissement d'accueil

deadline

résultats

début

# Budgets & Dates limites 2009

- ITN : pas de dl en 2009
- IEF : 95 M€, dl : 18/08/09
- IOF : 28 M€, dl : 18/08/09
- IIF : 28 M€, dl : 18/08/09
- ERG & IRG: 31M€, dl : 02/04/09 & 08/10/09
- IRSES : 30 M€, dl : 27/03/09
- IAPP : 65 M€, dl : 27/07/09
- COFUND : pas de dl en 2009
- NIGHT : 3 M€, dl : 14/01/09

# Informations

- Site CORDIS : <http://cordis.europa.eu/fp7/>
- Site PCN : <http://www.eurosfaire.prd.fr/7pc/mobility/>
- Site CLORA : <http://www.clora.net/>
- Site EUROPA : <http://europa.eu/>
- Site EUROSFAIRE: <http://www.eurosfaire.prd.fr/>
- Portail Mobilité : [http://ec.europa.eu/euraxess/index\\_en.cfm](http://ec.europa.eu/euraxess/index_en.cfm)